cpnef:sv COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT
Publié sur *Commission Paritaire Emploi-Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)* (http://www.cpnefsv.org)

Maître de ballet [1]

Le·la maître de ballet est responsable des répétitions chorégraphiques et, en représentation, du respect de l'intégrité stylistique dans son ensemble de l'oeuvre de l'auteur·e.

URL source: http://www.cpnefsv.org/metiers-spectacle/metiers-artistiques/art-choregraphique/maitre-ballet

Liens
[1] http://www.cpnefsv.org/metiers-spectacle/metiers-artistiques/art-choregraphique/maitre-ballet